



## De la Digue des Maretzons vers la Grande Gouille de la Sarvaz (II)

**On connaît la formule : comparaison n'est pas raison. Mais la mise en regard de deux situations différentes éclaire la genèse des mutations à l'œuvre.**

Ainsi la plaine du Rhône, dont le paysage et l'habitat humain changèrent avec les deux corrections du fleuve-roi. Un tyran même, qui dicta longtemps le sort de notre vallée alpine ! À preuve, ces réflexions de Paul Guichonnet ou de Jean-François Bergier, historiens de renom : « Sans l'endiguement, le Rhône dévasterait la plaine valaisanne » ; « Le Valais est un pays pauvre ; la vallée du Rhône, aujourd'hui si fertile, est restée inutilisable jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle à cause des divagations du fleuve ; sur ses flancs et dans les vallées latérales, les cultures en terrasses ne nourrissent même pas une population clairsemée... » Ajoutons ce rude discours du diplomate français Joseph Echasseriaux, chargé d'affaires à Sion sous l'Empire napoléonien : « Le Valaisan a un ennemi à combattre, c'est le Rhône [...]. Le Rhône, si je puis m'exprimer ainsi, règne en tyran dans le Valais ; il n'a rencontré encore dans le peuple de ce pays, aucun effort de l'industrie, aucun travail d'ensemble qui soit parvenu à diriger ses eaux et à les enchaîner dans leur lit ; l'habitant découragé ou insouciant dort à côté du marais infect qui empoisonne sa demeure et sa famille, et dégrade son héritage. » Triste spectacle d'un pays soumis à la fatalité de la misère !

### Solidarité confédérale

Mais viendra le temps des réformes, avec le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en lien avec la création de la Suisse moderne et l'intégration de notre canton en son sein. Relisons ces lignes du « Message adressé au Conseil national concernant l'Arrêté fédéral relatif au subsidie fédéral à accorder au canton du Valais pour la correction du Rhône et de ses affluents, du 28 juillet 1863 » : « [...] En terminant, nous pourrions alléguer des considérations politiques et d'économie nationale qui déjà en elles-mêmes pourraient nous engager à sauver toute une contrée et sa culture, si nous ne préférons faire apparaître toute la question de la correction du Rhône comme un beau fruit de nos institutions constitutionnelles suisses et, avant tout, comme une pure émanation de nos sentiments de confraternité fédérale. »

### De la Camargue à la Californie

La Confédération, le Valais et les Communes riveraines conjuguèrent désormais leurs capacités juridiques, financières et techniques.

La première correction du Rhône s'étendra sur trois décennies. Elle domestiquera le cours du fleuve. Elle permettra d'assainir la plaine, d'y implanter vergers, cultures maraichères, prairies artificielles et vignes. D'y délimiter des plans de zones, et d'attribuer, en pleine propriété, aux bourgeois en priorité, des parcelles de la terre bonifiée.

Cette mobilisation massive de l'argent, de la main d'œuvre, de la science, de la politique et de l'économie poussera le Valais dans la modernité. Avec retard, il est vrai, sur d'autres régions. De 1862 à 1879, les dépenses touchant Fully – qui comptait alors une population de 1 200 habitants, des paysans surtout – pour la correction du Rhône, s'élevèrent à Fr. 481 155, dont Fr. 320 770 à sa charge, une part des tâches étant accomplie sous la forme traditionnelle des corvées.

La première portion de la digue des Maretzons, vers les rochers de Beudon, propre à prévenir la montée des eaux de la Sarvaz, date du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Puis, on sut tirer d'utiles leçons de l'inondation de 1897, qui dévasta les récoltes de la plaine Saillon-Fully. Elle sera donc consolidée dès 1907. On creusera le nouveau canal Leytron-Saillon-Fully, qui se jettera dans le Rhône au-delà des Follatères, succédant à l'ancien canal allant des confins de Mazembroz à Branson. Du site du Grand-Blettay, doté d'écluse, où se rencontrèrent bientôt le canal principal du Milieu, le long de l'actuelle route praticable dès 1928, et le canal de dérivation de Gru, un bras mineur conduira les eaux vers le Rhône, avec une station de pompage électrifiée, inaugurée en 1954. La Grande Gouille de la Sarvaz, alimentée par les sources des monts voisins, par le Lac de Sorniot même, sera mise à bonde dès 1917, asséchée, et transformée en un magnifique domaine agricole, avec les terres proches. La Camargue marécageuse devient une féconde Californie !

Mais la saga du Rhône continue avec la deuxième et la troisième correction du fleuve. On y reviendra.

*Philippe Bender, historien*

